Eclairage public - Programme de travaux 2001

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le programme de travaux pour l'année 2001 dans le domaine de l'éclairage public a été établi sur la base d'une enveloppe financière de 3 400 000 F (518 326,65 €).

Cette somme se décompose de la manière ci-dessous :

BP 2001 3 150 000 F

(480 214,40 €)

Subvention EDF 250 000 F

(38 112,25 €)

TOTAL 3 400 000 F

(518 326,65 €)

La Commission Voirie-Circulation propose la ventilation suivante de ces autorisations :

• Travaux d'amélioration

- extension des installations 175 000 F

(26 678,58 €)

- programme ultérieur en fonction de demandes 200 000 F

(30 489,80 €)

- rénovation des installations et travaux d'accompagnement

façades et voirie 1 125 000 F

(171 505,14 €) 1 500 000 F

(228 673,52 €)

• Travaux de dissociation du réseau 900 000 F

(137 204,11 €)

• Travaux en régie municipale 400 000 F

(60 979,61 €)

• Autres travaux de gestion courante

- travaux de raccordement et de sécurité EDF 100 000 F

(15 244,90 €)

- grosses réparations 300 000 F

(45 734,71 €)

- remplacements suite à accidents de circulation 200 000 F

(30 489,80 €)

600 000 F (91 469,41 €)

TOTAL 3 400 000 F

(518 326,65 €)

Le programme d'extension proposé est le suivant :

- Parking 15/21 avenue lle de France
- Rue des Carriers et rue du Sentier
- Chemin du Fort des Montboucons
- Rue Scaremberg accès gymnase Jean Zay
- Logement Foyer Les Lilas (passage piétons).

Le programme de rénovation concerne :

- la vérification par organisme de contrôle des candélabres sur les ponts
- une tranche de remplacement de candélabres vétustes (Ponts, Bd Nord, ZI, rue de Vesoul)
- des travaux d'accompagnement en façades et sur voirie
- les rues et quartiers suivants :
 - . Avenue Helvétie
 - . Rue de la Vieille Monnaie
 - . Abords du Théâtre (rues Mairet et Savoie)
 - . Rue du Petit Battant
 - . Rue Champrond
 - . Voie piétonne rue Cologne/avenue Ile de France
 - . Voie piétonne Malcombe
 - . Abords HLM Clairs-Soleils
 - . Avenue de l'Observatoire (2ème tranche)
 - . Planoise (5^{ème} tranche).

Les travaux de dissociation du réseau sont exécutés en partenariat avec EDF. Le programme correspondant, établi en fonction des priorités des deux administrations, concernera principalement les quartiers de Bregille, Clairs-Soleils, Prés de Vaux, Cras.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le présent programme de travaux
- solliciter la participation financière de l'Etat dans le cadre du contrat local de sécurité et l'inscrire en dépenses par décision modificative sur l'exercice en cours chapitre 90.814.2315.89040 code service 30900 et en recettes chapitre 90.814.1321. 89040 code service 30900.
- solliciter la participation financière d'EDF à hauteur de 250 000 F (38 112,25 €) et l'inscrire en dépenses par décision modificative sur l'exercice en cours chapitre 90.814.2315.89039 Service 30900 et en recettes chapitre 90.814.1326.89039 code service 30900.

- autoriser M. le Maire à signer les marchés après consultation ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2001.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Voirie-Réseaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 5 mars 2001.